

L'Arrivage

d'Adstock

Bonne Année 2016 !

L'équipe de L'Arrivage vous souhaite une année 2016 exceptionnelle ! Santé et bonheur vous accompagnent toute l'année! Merci d'être là avec nous pour être au fait de la vie dynamique de notre municipalité. Au plaisir de vous retrouver chaque mois !

À LIRE DANS CETTE ÉDITION

Activités de loisirs en 2016	[page 5]
Budget municipal 2016	[page 7]
Vœux 2016	[pages 10-11-14-15]
Entrevue avec le maire	[page 12]

2016-CE QUI NOUS ATTEND

EXTRAITS DU DERNIER DISCOURS DU MAIRE

Au cours de la prochaine année, le conseil municipal mettra en application son plan d'action stratégique qui inclut notamment différentes mesures socioéconomiques visant à encourager de saines habitudes de vie, à augmenter l'achalandage dans ses attraits touristiques, à prioriser le développement domiciliaire et l'achat local, à inciter de nouvelles familles à s'installer dans la municipalité, à poursuivre les investissements dans ses infrastructures de manière importante, à procéder à l'adoption de certains règlements municipaux et à souligner de manière spéciale les 15 ans d'existence de la municipalité. Le défi des ressources humaines est aussi identifié comme priorité afin de faire face aux futurs changements organisationnels et dans le but de raffermir notre sentiment d'appartenance et de fierté.

Sachez que notre intention de faire d'Adstock un endroit où il fait bon vivre est toujours présente dans notre esprit et avec le conseil, nous nous efforcerons de rendre plus attrayant notre milieu et c'est ensemble que nous y parviendrons.

SERVICE INCENDIE

LAC À LA TRUITE, DE SAINTE-ANNE-DU-LAC ET DE SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

À compter du 1^{er} janvier 2016, notez qu'il y aura un changement au niveau de la desserte pour la couverture incendie dans le secteur du Lac à la Truite, de Sainte-Anne-du-Lac et de Sacré-Cœur-de-Marie.

Nous collaborerons désormais avec le service incendie d'East Broughton-Sacré-Cœur-de-Jésus. Ils veilleront sur une partie du territoire comprise entre le chemin de Sacré-Cœur jusqu'au 1199, 8^e Rang nord, le Chemin de la Grande-Ligne et le rang Nadeau.

Pour le reste du territoire, c'est dorénavant la brigade incendie Adstock qui prendra en charge tout le territoire de la municipalité.

Ce changement à la desserte incendie n'affectera pas votre sécurité. En cas d'urgence, vous n'avez qu'à composer le 911 et la centrale de réponse se chargera de faire le nécessaire pour déployer les troupes. Si nécessaire, nous avons prévu du renfort de d'autres municipalités selon un protocole déjà établi. Au cours de l'année 2016, nous vous informerons des autres détails qui permettront d'améliorer la couverture incendie sur tout notre territoire. Par simple précaution, nous vous suggérons d'aviser vos assurances du changement de la desserte pour les personnes touchées.

DÉVELOPPEMENT DU MONT ADSTOCK

TROIS GRANDS BÂTISSEURS HONORÉS

C'est avec grande fierté que la Municipalité d'Adstock dévoile le nom de trois nouvelles rues qui seront situées dans le nouveau développement domiciliaire du Mont Adstock. Sacré pôle récréotouristique en 2014, le Mont Adstock verra ainsi de nouvelles constructions au cours de l'année 2016. Pour le maire Pascal Binet, ce sont des actions concrètes qui permettront de développer les activités autour la montagne et qui auront certes un effet d'entraînement pour d'autres investissements.

Initié il y a quelques années, le projet de développement domiciliaire de Marcel Roy, entrepreneur bien connu dans le secteur Saint-Daniel, est maintenant une réalité. Les premières maisons seront construites le printemps prochain. C'est pourquoi la première rue donnant accès à ce nouveau développement, qui en comptera six au total, sera désigné en son honneur.

Deux autres rues commémoreront le nom de deux grands bienfaiteurs et bâtisseurs. Ainsi, tous s'entendront à dire que le choix de la Municipalité d'Adstock de rendre honneur à messieurs Lionel Tom Bourgault et Donat Grenier est tout à fait approprié. Ces derniers, qui ont nettement contribué au développement du Mont Adstock à travers les années, auront donc chacun une rue à leur nom.

Il faut se rappeler que monsieur Lionel Tom Bourgault est l'instigateur de la station récréotouristique et a œuvré pendant de nombreuses années à son développement. Quant à monsieur Donat Grenier, sa très grande générosité a permis au Mont Adstock de maintenir ses activités mais surtout de renouveler ses infrastructures au cours des dernières années. Ces rues perpétueront donc leur contribution.

Au début de l'année 2016, suite à une réflexion citoyenne et ayant comme objectif une meilleure identification sur le plan géographique et de la sécurité, le conseil municipal en profitera aussi pour modifier le nom du Rang 8, du Chemin du lac et de la rue du HLM.

NOUVEAU PACTE RURAL

MARTINE POULIN, RESPONSABLE DU FDT

Dans le cadre du nouveau pacte fiscal signé avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le Pacte rural a été remplacé par le Fonds de développement des territoires (FDT).

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
LISONTURCOTTE55@GMAIL.COM

MEMBRES:

HÉLÈNE FAUCHER
BERNADETTE LAMBERT
FRANCINE MARCOUX
CLAUDE-ANDRÉ MORIN
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

PHOTOGRAPHE :

ROGER LAJOIE

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LA LECTURE DE NOS TEXTES, L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT EXTÉRIEUR PAR LA POSTE : 20 \$

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture et Communications

Québec

Carnaval de Thetford

Comme le Pacte rural, ce programme peut être adapté à chacune des régions.

Dans la MRC des Appalaches, le FDT couvre les 19 municipalités du territoire et vise à soutenir des projets structurants qui s'inscrivent dans les priorités de développement de la MRC et qui provoquent un effet multiplicateur dans le développement socioéconomique régional.

Les projets soutenus par le fonds devront cadrer dans la vision et les priorités de la MRC. La MRC s'est donnée comme vision d'être progressive, dynamique, moderne et renouvelée, représentant de façon juste et équitable les citoyens de tous les secteurs. Elle mise sur la complémentarité, la concertation régionale et la qualité de vie pour donner une image attrayante de la région.

Les priorités adoptées par la MRC permettront d'orienter la façon dont le FDT sera utilisé et faire en sorte de juger de l'effet structurant des projets et initiatives soutenues.

LES PRIORITÉS SONT:

- assurer la rétention de la population et de la main-d'oeuvre;
- développer une vision commune et partagée sur l'ensemble du territoire de la MRC et d'en faire la promotion;
- assurer un développement économique, agroalimentaire, touristique, culturel, rural et technologique;
- préserver et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement;
- assurer l'accessibilité aux services (santé, transport collectif, éducation/formation).

Pour ce qui est des critères d'admissibilité, le demandeur devra être une municipalité et sera responsable de la reddition de comptes des projets. Le financement accordé ne pourra excéder 80 % du coût total du projet et le FDT pourra soutenir des projets à caractère local (une municipalité), intermunicipale (2 municipalités) ou territorial (les 19 municipalités).

Les critères d'analyse qui guideront l'évaluation des projets soumis sont l'aspect mobilisateur du projet (la diversité des partenaires impliqués, le mode de consultation et l'implication des citoyens), la cohérence du projet avec les priorités de la MRC, l'origine du projet (issu d'un plan d'action reconnu dans les communautés porteuses), l'impact global du projet (éco-

nomique, social, culturel et environnemental) et les projets pourront être locaux, intermunicipaux ou territoriaux (une priorité sera accordée aux projets intermunicipaux ou territoriaux).

L'enveloppe pour les projets locaux et intermunicipaux comportera deux volets. Pour les projets locaux (1 seule municipalité) une aide financière maximale de 8 000\$ pourra être accordée. Pour le volet des projets intermunicipaux (2 municipalités et plus) l'enveloppe sera de: 16 000\$ pour un projet réalisé à 2 municipalités, 20 000\$ pour un projet à 3, 22 000\$ pour un projet à 4, 23 000\$ pour un projet à 5 et 24 000\$ pour un projet à 6 municipalités et plus.

L'appel de projets a été lancé en décembre 2015 et les projets devront être déposés au plus tard le 19 février 2016 à la MRC. **Le dépôt des projets à la municipalité a été fixé au 27 janvier 2016. Ces projets devront se réaliser au cours de l'année 2016.**

RÉSIDENTS DU LAC DU HUIT

LES RENDEZ-VOUS DU MERCREDI
LUC BÉDARD, PRÉSIDENT

L'Association des résidents du Lac du Huit invite ses membres, en particulier tous ceux et celles qui demeurent en permanence autour du Lac du Huit, à participer cet hiver aux rendez-vous du mercredi. Ces rendez-vous vont se tenir une fois par mois (le deuxième mercredi du mois) et ont pour but de favoriser les échanges et de se divertir. Au programme : discussions, cartes (Canasta, Dame de pique, 500, etc.).

Prochain rendez-vous : le mercredi le **13 janvier 2016**, de 19h00 à 21h00, au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac. On vous attend avec plaisir !

Le Carnaval de Thetford en est maintenant à sa

5^e édition et s'étendra cette année sur une période de neuf jours, soit du 20 au 28 février. Plusieurs activités sont prévues telles que la soirée du couronnement de la reine, un tournoi de Yukigassen, un concours de sculptures de glace, des drags de monotoneige, plusieurs spectacles et bien plus. J'ai eu la chance d'être nommée comme duchesse pour représenter le duché des Montagnes soit la municipalité d'Adstock.

Mais qu'est-ce qu'une duchesse?

Le rôle d'une duchesse est d'agir comme agente de promotion et de financement pour le Carnaval. Elle doit représenter son duché respectif dans le but d'informer les citoyens des festivités entourant le Carnaval.

Je communique donc avec vous, car plusieurs tâches viennent avec le titre de duchesse et je vais avoir besoin de votre aide. Je dois trouver des commanditaires, vendre de billets de tirage Yuki-Doo, rechercher des équipes de Yukigassen, vendre des billets pour le souper du couronnement de la reine ainsi qu'organiser une activité promotionnelle dans la municipalité d'Adstock.

Chaque tâche me permet d'amasser des points et le 20 février prochain, lors du souper du couronnement de la reine, la duchesse qui aura cumulé le plus de points sera élue reine.

Durant les prochaines semaines, vous serez sûrement sollicités pour m'aider dans ma démarche. Pour plus d'informations sur les activités, vous pouvez visiter le site Internet du Carnaval au www.carnaval-dethetford.com. Vous pouvez aussi me suivre ou me rejoindre via ma page Facebook si vous êtes intéressés à m'encourager ou si vous avez des questions. Il me fera plaisir de vous répondre. Dans l'espoir de pouvoir compter sur votre participation, je vous prie de recevoir mes meilleures salutations. Bon Carnaval !

VICKY LABRANCHE,
VOTRE DUCHESSE



Qui dit temps des Fêtes dit budget municipal mais aussi dit hiver et motoneige. Pour les amateurs de glisse, skieurs, planchistes, motoneigistes et quadistes, en attendant la neige et le froid qui se font désirer, nous vous souhaitons une excellente saison.

Cela m'amène à vous parler d'un dossier qui a trouvé son aboutissement au cours des dernières semaines, soit celui des droits de passage pour les motoneigistes dans le secteur Saint-Méthode. Ce dossier, on le sait, a fait couler beaucoup d'encre.

Nous connaissons, dès le départ (depuis 2013 en fait), la position du ministère des Transports sur la non-possibilité de traverser la route 269 via la rue Fortin et de longer les accotements le long de la rue Principale ouest. Le Club a bien tenté de faire renverser la décision apportant plusieurs alternatives et arguments. Outre la sécurité des piétonniers, du manque de visibilité, du respect de la zone scolaire, celui de la responsabilité est l'élément retenant le plus l'attention. Bien que cela puisse paraître insolite, certaines personnes auraient souhaité que l'on outre passe quand même les directives ministérielles et que l'on permette par règlement municipal quelque chose qui était déclaré à la base illégal...

Ainsi, si un accident se produisait sur une traverse non autorisée par le ministère des Transports, la municipalité, le conseil municipal et même les administrateurs du Club de motoneige pourraient être poursuivis solidairement et être reconnus responsables de l'accident. Tous auront compris que ce n'est pas l'avenue à considérer. Les membres du Club avec les intervenants municipaux ont donc travaillé sur des alternatives qui seraient acceptables pour le ministère. Bien que nous soyons en attente pour officialiser le tout avec le ministère des Transports, **les seuls accès autorisés** pour se rendre au village de Saint-Méthode seraient le Rang 11 jusqu'à la rue Principale et la voie de contournement qui a été réalisée il y a deux ans, soit celle en provenance du lac Jolicoeur se rendant dans le parc industriel. Circulez ailleurs est à vos risques et périls. On sait cependant que, dépendant du contexte, il existe une certaine tolérance de la part des policiers pour que les motoneigistes puissent se rendre aux sentiers autorisés. Je ferai un suivi auprès d'eux.

Nous tenons à remercier les propriétaires des terrains et les bénévoles qui vont permettre de rendre accessible le village aux nombreux motoneigistes ainsi qu'aux commerces qui bénéficieront, espérons-le, de ces retombées. Maintenant, je lance personnellement un appel à la tolérance et à l'indulgence. Autant pour la part des citoyens qui ne font pas de motoneige que pour ceux qui en font, nous devons apprendre à vivre ensemble. Entretenir le bon voisinage est la règle de base dans toute société qui se dit civilisée.

Je ne souhaite pas qu'Adstock revive ce qui a été vécu l'hiver dernier. Et je ne veux pas que l'on fasse la manchette et que nous soyons aux prises avec une présence indue de la Sûreté du Québec. Qu'elle soit présente pour veiller à notre sécurité est une bonne chose, mais pour le reste, on pourra essayer de faire sans, ne croyez-vous pas? Alors soyez respectueux et ayez du civisme. C'est la seule option constructive.

Je ne souhaite pas qu'Adstock revive ce qui a été vécu l'hiver dernier. Et je ne veux pas que l'on fasse la manchette et que nous soyons aux prises avec une présence indue de la Sûreté du Québec. Qu'elle soit présente pour veiller à notre sécurité est une bonne chose, mais pour le reste, on pourra essayer de faire sans, ne croyez-vous pas? Alors soyez respectueux et ayez du civisme. C'est la seule option constructive.

D'un autre ordre d'idée, nous voilà aussi rendus à la période budgétaire. Avec vous au cours de l'année, nous avons élaboré une vision qui positionnera Adstock pour les prochaines années. Nous avons un plan stratégique qui tient compte de vos besoins et des réalités de tous les secteurs parce que notre territoire est grand et que nous faisons tous partie de la même communauté.

Certains peuvent croire qu'il est facile de ne pas augmenter le budget. On coupe et on recoupe dans les dépenses, mais cela a des incidences dans les services et les activités. Nous avons un grand territoire à desservir et nous souhaitons prendre en considération les besoins de tous. L'année 2015 a été riche en travaux de toutes sortes. Entres autres, notre équipe de travaux publics a œuvré efficacement sur le terrain grâce à une bonne planification de nos gestionnaires, et pour les financer, nous avons eu le souci de cogner aux bonnes portes pour nous aider.

Certains se sont aussi rendu compte dernièrement qu'ailleurs, la contribution financière des municipalités au budget de la MRC des Appalaches est en baisse tandis que la nôtre augmente. Une mauvaise nouvelle parce qu'on doit payer plus, mais l'explication derrière cette facture est que notre richesse foncière est plus élevée par rapport aux autres et progresse continuellement. C'est ce qui explique pourquoi plusieurs municipalités ont accès à un programme de péréquation du ministère et pas nous. Il faut voir là une bonne nouvelle malgré tout.

Le budget 2016 se veut un budget progressiste afin de poursuivre notre développement et assurer notre croissance. Avec le vieillissement de la population (vous avez constaté la construction de plusieurs résidences de personnes âgées à Thetford Mines), nous voulons être attractif, retenir nos aînés, attirer les jeunes familles, maintenir une qualité de vie autour des lacs (notamment l'amélioration des chemins) et offrir une diversité de services et d'activités. Le pari du conseil municipal est qu'en étant plus nombreux à payer, le coût de la facture individuelle sera évidemment moindre. N'oublions pas que si notre population diminue, nous avons la même facture à se partager.

Même avec un travail de compression de certaines dépenses, le budget 2016 est en hausse de 330 638\$. Ce budget devait obligatoirement prévoir la hausse de la quote-part de la MRC des Appalaches, des salaires et avantages prévus à la convention collective des employés, des conditions de traitement des élus et des cadres et la hausse de certaines dépenses liées à l'inflation et à d'autres facteurs. À cela, il faut ajouter que l'an dernier, le gouvernement avait fait des compressions récurrentes dues au nouveau pacte fiscal (notamment en lien avec la baisse importante du remboursement de la TVQ, ...). Un budget en hausse certes, mais nous avons prévu des actions qui soutiennent concrètement notre développement. Du taux de taxes qui passera de 0,805 \$ à 0,84 \$ du 100 \$ d'évaluation (+4%), il faut savoir que le budget comprend notamment :

- l'engagement du conseil de commencer à payer immédiatement le règlement d'emprunt 175-15 pour nos travaux d'infrastructures plutôt que d'attendre que les intérêts fassent monter la facture plus tard;
- La mise en place d'un fonds stratégique de développement socioéconomique (achat local, développement domiciliaire, politique familiale, tourisme, plein air, ...).

– VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
N'HÉSITÉS PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

PROGRAMMATION DES LOISIRS POUR 2016

COURS DE PATIN

À partir du 9 janvier, les enfants auront la chance d'apprendre les techniques de base du patin de façon motivante, bien encadrée et sécuritaire. Nous vous invitons à inscrire votre enfant dès maintenant auprès de Justin Lessard Nadeau.

Lieu : Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

Horaire : samedi 13h00 dès le 9 JANVIER 2016

Coût : 50\$ pour 10 cours

Équipement nécessaire : patins, casque, gants, protège-genoux, protège-coudes. Quelques pièces d'équipement sont disponibles sur place grâce à la générosité des Oeuvres Communautaires St-Méthode.

COURS PRIVÉS DE GUITARE ÉLECTRIQUE OU ACOUSTIQUE

Des cours privés de guitare seront offerts pour les personnes débutantes et intermédiaires. Vous pourrez apprendre la guitare électrique ou acoustique.

Horaire : à déterminer avec les participants

Lieu : 1678, 8^e Rang Sud, Adstock (secteur Sacré-Coeur-de-Marie)

Coût : 25\$/heure (avec reçu si besoin)

Information et inscription : Yohan Paquet 418 338-4460

TOURNOI INTER-FAMILLES

Le tournoi inter-familles sera de retour cette année. Vous pouvez déjà commencer à préparer vos équipes. La date exacte sera annoncée un peu plus tard sur le site Internet de la municipalité et sur la page Facebook des loisirs de la Municipalité d'Adstock.

SENTIERS DE RAQUETTES

AU MONT ADSTOCK

Cet hiver encore, il sera possible de pratiquer la raquette dans les nouveaux sentiers qu'offrira la station récréotouristique du mont Adstock. Le comité Plein Air Adstock a mis la main à la pâte pour développer une dizaine de sentiers de raquettes sur les terrains du Club de golf d'Adstock. Ceux-ci s'ajoutent donc aux 2,6 kilomètres de sentiers déjà existants dans la montagne. Vous désirez parcourir les nouveaux sentiers en raquettes, mais vous n'avez pas l'équipement? Vous pourrez vous procurer des raquettes performantes directement à la boutique de ski. Alors, c'est un rendez-vous à ne pas manquer cet hiver à la station récréotouristique du mont Adstock!

SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

Dès que la température le permettra, le sentier de raquettes de Sacré-Coeur-de-Marie sera accessible. Le départ est à la patinoire derrière l'école comme l'an dernier et vous revenez à la patinoire par un parcours légèrement modifié. Venez profiter de ce magnifique sentier en forêt pour prendre l'air et pour bouger!

Une signalisation est installée pour suivre très facilement le parcours. Bienvenue aux petites familles, car le sentier est facile et agréable à faire avec des enfants. C'est une bonne façon de profiter des plaisirs de l'hiver.

ARÉNA

L'horaire des activités libres est sujet à changement. Les changements seront annoncés sur la page Facebook des loisirs de la municipalité d'Adstock.

	PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE
Lundi	17h00 à 18h00	
Mardi	14h30 à 16h00 17h00 à 18h00	18h00 à 19h00
Mercredi	18h00 à 19h00	14h30 à 16h00 19h00 à 20h00
Jeudi	14h30 à 16h00 19h00 à 20h00	18h00 à 19h00
Vendredi	17h00 à 18h00	18h00 à 19h00
Samedi et dimanche	13h00 à 14h00	14h00 à 15h00

GYMNASE

	BADMINTON LIBRE	HOCKEY COSOM LIBRE
Lundi		18h00 à 20h00
Mardi	20h00 à 21h00	
Mercredi	18h00 à 19h30	
Jeudi		18h00 à 19h00
Vendredi	18h00 à 20h00	
Samedi et dimanche	13h00 à 15h00	

Les plages horaires ont été organisées selon les activités les plus pratiquées. Si vous désirez en ajouter ou pratiquer un autre sport, il reste plusieurs heures disponibles. Communiquez avec le service des loisirs pour plus d'information.

Cours d'ELDOA

avec Stéphanie Turcotte, étudiante en ostéopathie

LUNDI : Adstock (secteur Saint-Méthode), à l'aréna (2^e étage)

Début : 11 janvier 2016

18h30 à 19h30

125 \$ / 10 cours

EFFETS IMMÉDIATS ET SIGNIFICATIFS

Les Eldos et leurs étirements agissent sur les muscles et son enveloppe (fascia), les veines et les organes.

- Augmentent le processus d'hydratation des disques
- Améliorent la tonification musculaires
- Aident à corriger les déviations anormales de votre posture
- Aident à ralentir le processus d'arthrose
- Aident à mieux contrôler votre stress et vos émotions
- Aident à améliorer votre systèmes immunitaire, digestif et cardiaque
- Aident à améliorer la circulation sanguine et l'envoi de nutriments vers le cerveau.

Pour plus d'information : 418 485-6363



Pour toute annonce, communiquez au 418 422-2272 avant le 15 du mois.
Celle-ci sera publiée le premier jour du mois suivant.
Coût : 5\$ (maximum 40 mots).

Fauteuil en cuir brun avec massage pour le dos de marque Human Touch avec 6 fonctions programmées ou manuelles. Payé 1000\$ à la Place du matelas. Fonctions de rouleau, percussion et pétrissage. Prix : 200\$ Info : **418 422-2204**

LE GYM SCDM CÉLÈBRE SA PREMIÈRE ANNÉE

C'est lors d'un 5 à 7, le 24 septembre dernier que le nouveau logo du centre de conditionnement physique a été dévoilé aux personnes présentes. Celui-ci a été inspiré du dessin d'un jeune citoyen d'Adstock, Mathieu Grimard. Cette activité sociale avait pour objectif de remercier les membres passés et actuels du centre qui ont contribué au succès vécu depuis l'ouverture officielle en septembre 2014.

Rappelons que ce projet est né des suites d'une consultation faite par la municipalité en 2009, plusieurs citoyens ayant émis l'idée d'un centre de conditionnement physique dans la municipalité. Grâce à l'apport du comité des loisirs de Sacré-Cœur-de-Marie pour l'achat d'équipements et pour la gestion du gym ainsi que du soutien précieux et très apprécié de notre municipalité, les citoyens d'Adstock et des environs peuvent profiter d'un centre de conditionnement physique complet ainsi que des services d'une kinésiologue.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter notre kinésiologue, Mireille Lessard, au **581-680-0880**.

Voici un petit rappel des tarifs :

RÉSIDENTS ADSTOCK

(sur présentation d'une preuve)

- 30\$/mois
- 300\$/an
- 65 ans et + : 20\$/mois
- Étudiants (25 ans et -) : 25\$/mois

NON-RÉSIDENTS

- 40\$/mois
- 420\$/an
- 65 ans et + : 30\$/mois
- Étudiant (25 ans et -) : 35\$/mois
- Accès à la salle pour 1X : 5\$
- Carte de 10X : 45\$
- Carte de 20X : 80\$

Ces tarifs incluent l'accès à la salle de conditionnement physique, la rencontre avec la kinésiologue pour une évaluation sommaire de la condition physique, les programmes d'entraînement et les suivis. La salle de conditionnement physique est dotée d'un système de cartes magnétiques permettant un accès 24h/24 (un dépôt de 10\$ est exigé pour la carte).

Mathieu Grimard



Mireille Lessard

HEURES D'OUVERTURE :
mercredi : 19h00 à 20h00 • jeudi : 14h00 à 15h00
Téléphone : 418 422-5569
Courriel : biblidelavenir@yahoo.com

SUGGESTIONS DE LECTURE

Linda Roy

CEUX QUI RESTENT (roman)

DE MARIE LABERGE

L'écrivaine, auteure dramatique, comédienne et metteur en scène Marie Laberge a créé au fil des années une œuvre riche en émotions qui lui a valu de nombreux honneurs, dont un Prix du Gouverneur général ainsi que plusieurs prix du public.

Combien de gens sont touchés, atteints en plein cœur quand quelqu'un se suicide ? Combien de blessures sont infligées à ceux qui restent ? Personne n'en sort indemne. Roman d'action empreint d'émotion, de réflexions sur la vie, d'une profonde humanité, il fait entendre des personnages puissants et attachants.

PETITE MORT À VENISE (roman)

DE FRANCINE RUEL

L'auteure a écrit pour la télévision, le théâtre, la chanson et le cinéma et a publié treize ouvrages, dont la trilogie du bonheur qui s'est vendue à plus de 160 000 exemplaires. Ce livre est un roman drôle et émouvant, qui met en lumière l'importance de réaliser ses rêves... avant qu'il soit trop tard.

Trois femmes se trouvent à un tournant de leur vie : Mathilde, qui fait face à un grand vide depuis la mort de sa mère, Poppy, une jeune vieille dame époustouflante de vitalité, avec encore tant à offrir et Anne, se relevant difficilement d'un cancer du sein. Ensemble, elles partent pour Venise.

L'OMBRE DE GRAY MOUNTAIN (roman)

DE JOHN GRISHAM

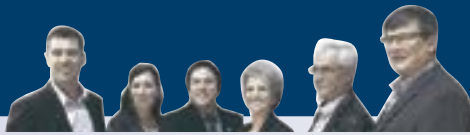
Auteur de best-sellers traduits dans le monde entier, l'auteur a écrit plus de trente romans, dont plusieurs ont été adaptés au cinéma.

La carrière de Samantha dans un grand cabinet d'avocats de Wall Street est sur des rails dorés. Mais la récession frappe et la jeune femme se retrouve congédiée du jour au lendemain. Si elle accepte de travailler gratuitement pendant un an dans un centre d'aide juridique, elle pourra peut-être réintégrer sa place. À Brady en Virginie, elle connaîtra les vrais gens ayant de vrais problèmes.



BRUNCH TOUS LES DIMANCHES
10h30 à 14h00

418 422-2020



PRÉVISION BUDGÉTAIRES 2016

	BUDGET 2016
REVENUS	
Taxes	3 809 537 \$
Paiement tenant lieu de taxes	54 622 \$
Autres recettes de source locale	349 230 \$
Transferts	650 904 \$
TOTAL DES REVENUS	4 864 293 \$
DÉPENSES	
Administration générale	738 350 \$
Sécurité publique	496 410 \$
Transport routier	1 583 947 \$
Hygiène du milieu	546 719 \$
Santé et bien-être	6 407 \$
Urbanisme et mise en valeur	414 109 \$
Loisirs et culture	416 849 \$
Frais de financement	150 088 \$
Remboursement de la dette à long terme	500 948 \$
Activités d'investissement	210 466 \$
Affectation	(200 000 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	4 864 293 \$

TAUX DE TAXES	0,84 \$ / 100\$
TAUX D'INTÉRÊT sur les comptes passés dûs	14%

SOMMAIRE DES COMPENSATIONS	
SÛRETÉ DU QUÉBEC	72,60 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES ORDURES ET RÉCUPÉRATION	
PERMANENT	130,00 \$
SAISONNIER	115,00 \$
PETIT COMMERCE	210,00 \$
GROS COMMERCE	365,00 \$
INDUSTRIE	425,00 \$
GRANDE INDUSTRIE	2 500,00 \$
FERME	165,00 \$

RÉSEAUX SECTEUR ST-MÉTHODE	
AQUEDUC (Taux de base + au mètre cube)	
RÉSIDENCE	114,99 \$
COMMERCE	172,49 \$
INDUSTRIE	172,49 \$
RÉSIDENCE / LOGEMENT MIXTE	199,05 \$
INSTITUTION	599,41 \$
GRANDE INDUSTRIE	1 420,53 \$
AU MÈTRE CUBE	0,7303 \$
ÉGOUT (Taux de base + au mètre cube en proportion de l'aqueduc)	
RÉSIDENCE	54,76 \$
COMMERCE	82,14 \$
INDUSTRIE	82,14 \$
RÉSIDENCE / LOGEMENT MIXTE	94,79 \$
INSTITUTION	285,43 \$
GRANDE INDUSTRIE	676,44 \$
AU MÈTRE CUBE	0,3478 \$

RÉSEAU SECTEUR SACRÉ-CŒUR DE MARIE	
ÉGOUT	
RÉSIDENTIEL	250,00 \$

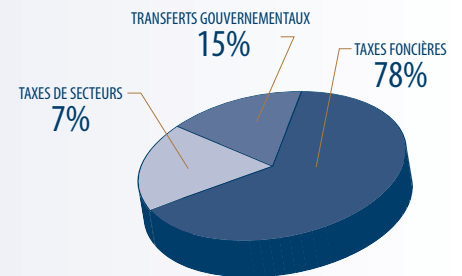
RÉSEAU SECTEUR LAC JOLICOEUR	
AQUEDUC	
PERMANENT	575,00 \$
SAISONNIER	395,00 \$

RÉSEAU SECTEUR SAINTE-ANNE-DU-LAC	
AQUEDUC	
PERMANENT	271,00 \$
SAISONNIER	135,00 \$

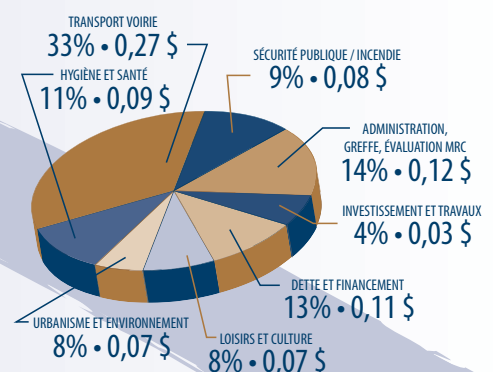
SECTEUR	2014	2015	2016
Sacré-Coeur-de-Marie (avec réseau) Évaluation: 87 780 \$	1 566,13 \$	1 605,00 \$	1 645,15 \$
Sacré-Coeur-de-Marie (sans réseau) Évaluation: 185 250 \$	1 495,75 \$	1 526,43 \$	1 567,60 \$
St-Méthode (avec réseau) Évaluation: 165 186 \$	1 888,79 \$	1 956,10 \$	1 923,31 \$
St-Daniel (sans réseau) Évaluation: 124 260 \$	1 035,80 \$	1 075,63 \$	1 118,20 \$
Riverain (sans réseau) Évaluation: 364 002 \$	2 789,58 \$	2 813,23 \$	2 986,81 \$
Riverain (avec réseau) Évaluation: 123 006 \$	1 411,78 \$	1 641,78 \$	1 683,96 \$
Lot à bois Évaluation: 60 306 \$	416,56 \$	467,12 \$	516,96 \$

Municipalité	Pop 2015	Évaluation foncière imposable (\$)	Taux taxation (2015)	Uniformisé MARMOT (2015)	Compte de taxe moyen	Endettement total net 2014
Adstock	2 722	361 994 544	0,805	0,9927	1 674 \$	3 988 212 \$
Coleraine	1 832	185 377 123	0,83	1,1520	1 626 \$	3 149 394 \$
East Broughton	2 201	95 234 848	1,26	2,4565	2 193 \$	8 102 973 \$
St-Ephrem	2 567	202 407 436	0,9652	1,2857	1 733 \$	7 950 181 \$
La Guadeloupe	1 814	116 887 987	1,40	1,8904	2 313 \$	10 058 044 \$
St-Ferdinand	2 062	266 407 404	0,9411	1,0960	1 863 \$	837 235 \$
Disraeli (ville)	2 360	156 360 323	1,14	1,5816	1 790 \$	4 964 310 \$
Lambton	1 571	243 498 509	1,02	1,2548	1 949 \$	3 910 504 \$
Ste-Clotilde	650	66 127 925	1,02	1,2607	1 580 \$	763 835 \$

REVENUS 2016



DÉPENSES 2016



UNE AUTRE ANNÉE S'ACHÈVE...

ROGER LAMOTHE, PRÉSIDENT AGLSF

Enfin ! Après plus de 25 ans de préparation, d'attente et de lobbying auprès des différents paliers de gouvernement, nous aurons l'asphaltage sur l'ensemble du chemin des Cerfs. L'année 2016 sera l'année de la concrétisation d'une nécessité.

Parmi les priorités de 2016, on retient l'ajout d'un kilomètre à notre sentier pédestre près de la rivière de l'Or, le contrôle de la renouée japonaise et l'inventaire des colonies de phragmites (roseaux) hors Parc national. Evidemment, la lutte aux sédiments et l'embellissement demeurent et votre association sera un partenaire très impliquée auprès d'organisations vouées à la protection de l'environnement.

Le conseil d'administration de votre association vous remercie du support que vous lui accordez et vous invite à lui communiquer vos préoccupations.

ENTRETIEN DES EXTINCTEURS

JÉREMY BOLDOC, PRÉVENTIONNISTE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Suite à l'inspection des extincteurs dans plusieurs municipalités de la MRC, j'ai pu constater qu'un entretien excessif des extincteurs portatifs est parfois effectué par certains fournisseurs alors que pour d'autres personnes l'entretien minimum est négligé. Trop souvent, les gens qui doivent faire vérifier leur extincteur ne savent pas en quoi consiste les différentes inspections à effectuer ni la fréquence à laquelle celles-ci doivent être effectuées. Voici donc un guide pour vous aider à effectuer l'entretien de celui-ci.

GUIDE

L'entretien des extincteurs portatifs par une compagnie spécialisée est primordial pour assurer son bon fonctionnement. Le maintien en bon état d'un extincteur dépend de l'endroit où il est situé. Il est important de savoir que si l'extincteur se trouve dans une résidence privée, un logement ou un garage résidentiel, l'entretien ne sera pas le même que s'il se trouve dans une usine, un commerce ou un bâtiment d'affaires.

L'entretien dans une **résidence privée ou un logement** se résume en deux points :

- une maintenance doit être effectuée par une compagnie spécialisée aux 6 ans (pour environ 15\$-30\$);
- un test hydrostatique doit être effectué tous les 12 ans (pour environ 25\$-40\$).

Pour un extincteur utilisé dans un **commerce ou une usine**, l'entretien est le même que dans une résidence privée, mis à part qu'il doit subir une inspection annuelle effectuée par une compagnie spécialisée (le prix est d'environ 5\$).

Après avoir effectué l'entretien de votre extincteur, la compagnie apposera sur l'extincteur une étiquette ou un autocollant qui prouvera que le test a bel et bien été effectué. De plus, c'est avec cette étiquette que vous serez en mesure de savoir la date de votre prochaine inspection.

Si vous avez des questions sur ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec votre service d'incendie local ou avec le bureau de prévention incendie de la MRC des Appalaches qui sera en mesure de répondre plus précisément à vos questions.

NOUVEAU SERVICE

TEXTO AU 9-1-1 POUR CERTAINES CLIENTÈLES

LOUIS LACROIX, DIRECTEUR CAUCA 9-1-1

Comme vous le savez peut-être, une nouvelle technologie de type 9-1-1 IP a été déployée au cours des derniers mois par Bell Canada. Cette nouvelle technologie ouvre plusieurs possibilités aux centres 9-1-1 du Canada et ceux qui l'ont implantée peuvent inclure de nouvelles fonctionnalités.

Depuis le 1^{er} décembre 2015, notre centre d'appel 9-1-1 offre un nouveau service aux citoyens et visiteurs dans le territoire de notre municipalité, un service qui est uniforme à travers tout le Canada. Il s'agit du Texto au 9-1-1, service réservé aux personnes sourdes, malentendantes ou qui présentent un trouble de la parole (SMTP).

IMPORTANT : pour bénéficier de ce service, les personnes SMTP doivent s'inscrire au préalable, sans frais, auprès de leur fournisseur de service sans fil (cellulaire), et non auprès du centre 9-1-1. La personne doit disposer d'un appareil téléphonique (modèle compatible avec le service) qui permet de tenir à la fois un appel et une session texto en simultané. Chaque fournisseur de service cellulaire publie une liste des appareils admissibles.

En cas d'urgence, les personnes SMTP inscrites au service devront d'abord faire un appel téléphonique normal cellulaire au 9-1-1; le centre d'appels d'urgence est alors automatiquement informé de la nécessité d'entreprendre une conversation par message texte avec l'appelant, selon la langue indiquée (français ou anglais).

Ce service additionnel est offert aux personnes SMTP sans frais supplémentaires, et la municipalité n'a aucune action à poser. Le site Web www.textoau911.ca permet de se renseigner davantage.

Si vous désirez davantage de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec nous en contactant le service à la clientèle de CAUCA au numéro 1-866-927-9811, ou par courriel à serviceclient@cauca.ca

RAPPEL IMPORTANT : un appel téléphonique vocal au 9-1-1 reste le seul moyen de recevoir de l'aide dans les situations d'urgence pour les personnes non inscrites au service Texto au 9-1-1 réservé aux personnes sourdes, malentendantes ou présentant un trouble d'élocution. Il n'est PAS POSSIBLE de texter directement au 9-1-1 au Canada.



Le mont Adstock accueillera, pour une deuxième année, le Grand Prix de trois skis présenté par Marto Napoli. Vous pouvez déjà commencer à préparer vos trois skis pour la compétition qui aura lieu le **samedi 20 février prochain**.
Pour plus d'information, vous pouvez visiter le www.martonapoli.com.



Or, ces deux mesures à elles seules justifient la hausse du budget (un peu plus de 200 000 \$). Je sais que c'est toujours exaspérant d'avoir à déboursier. Mais quand on sait pourquoi on paie, ça devient un peu plus justifiable. Investir dans notre développement, c'est se donner des outils pour rester en tête de peloton.

Notre taux de taxation est plus bas que la moyenne des autres municipalités. Je le répète souvent. Ça fait partie de nos avantages concurrentiels comme ne pas avoir de taxes commerciales ou industrielles, comme avoir des villages et des campagnes dynamiques et posséder des plans d'eau et plusieurs communautés riveraines qui contribuent à la richesse de la municipalité. Il faut préserver ces acquis et faire attention à toutes nos communautés. Je terminerai en vous disant que c'est ensemble que nous parviendrons à faire un Adstock plus fort. C'est ensemble qu'on le bâtit depuis 15 ans, il faut se le rappeler.



QUATRIÈME THÈME DÉVELOPPEMENT DE NOS COMMUNAUTÉS

Dans la perspective d'attirer des nouveaux arrivants, d'être plus attractif et d'améliorer le mieux-être de nos communautés, le conseil municipal a identifié des actions très concrètes qui verront le jour au cours de 2016. Les voici :

- création d'un fonds stratégique 100,000\$ pour soutenir les activités sur le territoire (tourisme, plein-air ...) et les initiatives de développement des communautés (développement domiciliaire, achat local ...);
- programme d'amélioration du réseau routier de plus de 3 millions\$;
- protection de l'environnement par le maintien d'un fonds d'investissements ainsi que la vidange systématique des trappes à sédiments et de l'hydro-ensemencement des fossés;
- amélioration du service incendie par l'acquisition d'équipements et l'aménagement d'une caserne-incendie.

***"Les musées préservent notre passé.
Le recyclage préserve notre avenir."***

Auteur anonyme

RÉCUPÉRATION

MARTINE POULIN, PRÉSIDENTE CCE

J'aimerais tout d'abord profiter de ce début d'année 2016 pour vous souhaiter une merveilleuse année remplie d'amour et de santé où l'environnement sera une préoccupation constante. Également, je veux remercier sincèrement les membres de mon comité consultatif en environnement pour leur dévouement et leur profond engagement envers ce comité et la municipalité d'Adstock. Votre implication est vraiment appréciée.

En ce début d'année, comme résolution, j'aimerais que vous puissiez prendre conscience de l'importance de la récupération dans votre quotidien. Souvent notre premier geste de récupération est concentré au niveau des objets lors des tâches de la préparation des repas. Tout en cuisinant, on récupère ce qui est réutilisable. Mais avez-vous pensé à plus?

Lorsque vous allez à l'épicerie, privilégiez l'achat de produits à grand format plutôt que les petits contenants individuels, et une fois rendus à la maison, transvidez-les dans de petits contenants lavables et réutilisables. Repérer sur les tablettes les produits et les emballages faits à partir de matières recyclées. En favorisant l'achat de ceux-ci et en les réutilisant à nouveau, vous encouragez le cycle de recyclage.

Dans vos achats courants, pensez également à opter pour des produits dont l'emballage peut être réemployé à d'autres usages. La plupart des produits vendus dans des contenants de verres ou de plastiques avec couvercles peuvent servir pour le rangement ou la conservation.

Finalement, faites l'inventaire de toutes les factures et publications que vous recevez par la poste et décidez plutôt de les obtenir par Internet. Vous réduirez ainsi votre consommation de papier.

C'est ensemble qu'on peut faire la différence !

LA COOP VOUS AIDE À RÉCUPÉRER

Votre coopérative UNIMAT offre maintenant trois programmes de récupération. Dorénavant, vous pourrez donc y apporter :

- différentes ampoules. Prenez connaissance du programme RECYCFLUO [www.recyclflu.com] ou appelez-nous au 418 422-2328 afin de connaître les ampoules que vous pourrez apporter à votre coop.
- des piles, batteries et téléphones cellulaires par l'entremise de APPELARECYCLER [www.appelarecycler.ca].
- de la peinture avec ECO-PEINTURE [www.ecopeinture.ca]. Consultez leur site pour connaître les produits que vous pouvez recycler.





Au Petit Manoir
G A R D E R I E

28, rue Des Érables,
Adstock (Québec)
G0N 1S0
T. : 418.422.2315

Ce Nouvel An est une belle occasion pour vous manifester notre attachement et souhaiter que se réalisent tous vos désirs en 2016!



petitmanoir@tlb.sympatico.ca



Tél. : 418 422-2246
www.boulangierstmethode.com

MEILLEURS VŒUX 2016!
La direction de la Boulangerie St-Méthode

À l'occasion de cette Nouvelle Année, l'équipe de la Boulangerie St-Méthode vous offre tous ses vœux de santé, de réussite et de bonheur!

Forfait **Renaud Doyon**

Déneigement à contrat ou à la fois

418-422-2143 paget: 418-335-8382

Meilleurs Vœux!

382, 10^e rang, Adstock (Québec) G0N 1S0

St-Méthode, Lac Jolicoeur, Sacré-Cœur-de-Marie, Chemin J.-E.-Fortin rang 8 nord et sud, rang des Campagnards, Lac du Huit, etc.



224, rue Notre-Dame Nord
Adstock (Saint-Méthode)
(Québec) G0N 1S0

Serge Bolduc
Lucien Bolduc
Jimmy Bolduc
Bonne année 2016

Tél. : 418 422.2522
Télééc. : 418 422.2511

sergebolduc@boltechinc.ca
www.boltechinc.ca



Mario Dubreuil
Sports Enr.

Meilleurs vœux!

- Réparation de véhicules tout terrain (3 et 4 roues) de toutes marques
- Mise au point de fourneaux, souffleurs et autochâssis
- Changement d'huile
- Réparation de petits moteurs
- Vente de pièces
- Vente de pièces neuves et usagées

99, Notre-Dame Nord
Adstock (Québec) G0N 1S0

Service de transport
TÉL. : 418 422-2429

ASSURANCIA
vos maîtres courtiers
60 ans
GROUPE TARDIF

France Poulin
Pascal Tardif
Philippe Tardif
Jean-Pierre Tardif

Nos meilleurs vœux pour l'année 2016!

www.groupetardif.ca

Adstock 418 422-2244 • Thetford Mines 418 338-5126



30, Lachance Adstock (QC)
const.mp@tlb.sympatico.ca

CONSTRUCTIONS
MARQUIS POULIN inc.
Entrepreneur général
Résidentiel • Commercial
Licence RBQ 2636-8811-88

Merci de la confiance et de la fidélité témoignées tout au long de l'année!

Bonne Année!

418.422.2175 • Cell.: 418.332.9599

LE **SPECIALISTE**

J.M. BOLDOC AUTOS INC.
154 rue Principale Ouest
Adstock, QC
G0N 1S0

René Bolduc
Propriétaire
TÉL. : 418 422-2255

*Un Nouvel An pour un nouvel élan
Bonne Année 2016!*

Pour votre AUTO satisfaction



Martin Hamel
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

Nos vœux sincères de bonheur

TÉL. : 418 422-2240 418 484-1000

2, rue de la Clinique - Bureau 1
Saint-Jérôme-de-Beauce (Québec) G3B 1A0

Massothérapeute
Kinésithérapeute

Membre C.M.R.Q.

Que la Nouvelle Année vous apporte paix, santé et bonheur!

Du lundi au vendredi

Sur rendez-vous

418.422.2022

Suzanne Rodrigue

5 rue Simon, Adstock G0N 1S0
(St-Méthode)

Massage de détente
Massage thérapeutique
Massage aux pierres chaudes
Chandelles auriculaires
Reiki

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL M.F.

Achats et ventes d'équipements usagés

De merveilleux moments pour la Nouvelle Année!

Alain Tardif Isabelle Shink Frédéric Roy
Mélanie Shink France Plante Richard Shink

TÉL : 418 422-4040 • Fax : 418 422-4044
ecmf@rlb.sympatico.ca 

81, rue Fortin Nord, Adstock (Saint-Méthode) G0N 1S0

Les Poses

R.S.O. 314-2901-11



S. Quirion inc.

- POSE DE PLANCHERS DE BOIS FRANC
- SABLAGE, VERNISSAGE
- LATEX
- POSE DE TAPIS, PRELARTS, TUILES ET CÉRAMIQUES

Merci de votre fidélité!
Meilleurs vœux!

3031, RANG 8 SUD, ADSTOCK (QUÉBEC) G0N 1S0 418 338-9324



Coiffure Libre
PAULINE JACQUES, PROP.

Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers!

92, rue Principale
Adstock (Québec)
G0N1S0

Tél.: 418 422-5702

Esthétique Automobile

Adstock

- * LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- * SHAMPOING MOTEUR
- * MOBILIER
- * ESTIMATION GRATUITE
- * SERVICE À DOMICILE
- * INSTALLATION & RÉPARATION DE PARE-BRISSE

Bonne Année!



418 422-5594

Sylvain Robert Prop.

La Coop

St-Méthode



Les coopératives tout un monde de possibilités !

La direction et l'ensemble du personnel vous remercient pour votre soutien.

Meilleurs vœux pour 2016!

418 422-2328

Construction Frontenac inc.

Mario Lamothe
Président

Tous nos vœux de bonheur et de réussite!

Carrière St-Méthode
Cell. : 418 332 8702
St-Ferdinand
Tél : 418 428-3701
Fax : 418 428-3367



Ce Nouvel An est une belle occasion pour vous souhaiter beaucoup de bonheur en 2016.

34, rue du Parc
Adstock, QC G0N 1S0

Contactez-nous
Tél. : 418.422.2221



UNI PRO freins
silencieux
suspension
injection

Garage J.M. Rodrigue Inc.

54, rue Notre-Dame Nord
Adstock, Québec G0N 1S0
Tél. : 418 422.2366

Étienne & Jean-Marie Rodrigue • Propriétaires

• Mise au point • Injection • Carrosserie • Remorquage
Santé, bonheur et prospérité en 2016!

C. JACQUES ÉLECTRIQUE inc.

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel
- Travaux hauteur 55 pi

Éric Gagnon
président



Tél.: 418 755-1577
418 814-9656

Que la paix et la joie soient avec vous tous les jours de l'année!

9107-0151 Québec Inc.
Yvan Roy, président

Services de comptabilité

- Tenue de livres
- Services de paie
- Rapports TIR-TG
- Répartition d'imposte (particuliers et entreprises)
- Préparation d'états financiers

Bonne Année 2016!



52, rue Notre-Dame sud
Adstock (Québec) G0N 1S0

Téléphone : (418) 422-8944
Télécopieur : (418) 422-2364

email : yvan-roy@rlb.sympatico.ca



ENTREVUE AVEC LE MAIRE

CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SANS AVOIR À LE DEMANDER

RICHARD SAMSON

À entendre ce qui circule au sujet des projets et des prochaines décisions qui seront prises par le conseil, les gens sont préoccupés par les effets éventuels de tous ces changements annoncés et veulent des précisions supplémentaires pour comprendre et supporter leur Conseil municipal. Nous avons questionné le maire, Pascal Binet, au sujet du nouveau **parc industriel**, de la venue de la compagnie **Mahindra**, du service des **incendies** et de l'appréhension des **riverains**. Voici ces réponses.

Q- Au sujet de la **consolidation du parc industriel**, quelle est l'importance de ce projet?

R- Le parc industriel est rempli à pleine capacité. La possibilité d'accueillir de nouvelles entreprises est sérieusement compromise. Si on veut assurer notre développement économique à long terme, il faut y voir maintenant. Anecdote : à date, nous avons dû refuser deux promoteurs venant de l'extérieur de la région par manque de terrain et d'infrastructures adéquates.

Q- Combien ça va coûter à la municipalité?

R- Le projet déposé à Développement Économique Canada est d'environ 2,7 M\$. Il consiste à consolider le parc existant, soit : installer une tour de télécommunication, prolonger la rue Fortin nord et y installer le réseau d'aqueduc et d'égoût, paver une partie de la rue et installer des surpresseurs pour avoir des gicleurs fonctionnels et une pression d'eau suffisante pour les besoins industriels. Pour faire tout cela, la contrepartie municipale est d'environ 270,000\$.

Q- Justement, concernant le **service incendie**, il est question de plusieurs investissements, les citoyens sont inquiets des impacts que cela aura sur le compte de taxes. Qu'avez-vous à leur dire pour les rassurer?

R- Tout d'abord, il est vrai qu'il est question d'investissements importants. On frise le million de dollars. À cela il faut répondre à ces questions. Est-ce normal de ne pas avoir de camion-citerne sur notre territoire? Non, nous ne respectons pas le schéma de couverture de risque en incendie de la MRC. Est-ce possible d'être autonome sur notre territoire avec le même argent que nous disposions pour ce service? Oui, car ce que nous donnions à la ville voisine pour un prêt de service, on le récupère pour nos investissements à nous. Est-ce exagéré de vouloir investir dans une caserne plus convenable et des équipements répondants à la sécurité des gens et qui vont appartenir à toute la communauté? Il s'agit de constater la désuétude de nos installations pour voir la nécessité.

Q- Spécifiquement, quels seront les impacts et les coûts?

R- Les impacts. Une meilleure protection incendie et de l'argent provenant des contribuables d'ici pour des dépenses faites ici sur notre territoire. Les investissements, plus spécifiquement sont :

- un camion-citerne neuf. Plus de 400 000\$ (le règlement d'emprunt est déjà adopté);
- un camion usagé acheté avec East Broughton et Sacré-

Cœur-de-Jésus (environ 55,000\$, on a sauvé 35,000\$ dans une location qu'on aurait dû faire. Ainsi, il nous en coûte seulement 20,000\$ et on va l'avoir pour le 1^{er} janvier);

- une nouvelle caserne qui nous coûtera deux fois moins cher que si on construisait un bâtiment neuf (car on va acheter un bâtiment existant et le reconvertir en caserne avec l'aide d'une subvention du gouvernement, donc impact très faible pour le contribuable);
- de nouveaux équipements (qui seront financés en grande partie grâce à des commandites);
- de la pression d'eau pour la sécurité incendie pour nos commerces et industries. Au lieu que ce soit une taxe prise en compte dans le secteur St-Méthode, les coûts seront amortis par le projet de consolidation du parc industriel.

Par conséquent, les coûts seront beaucoup moindres pour le contribuable que cela le laisse paraître. J'espère avoir été rassurant car ce ne sera pas à la charge entière du contribuable.

Q- La venue possible de **Mahindra**, pourquoi à Adstock?

R- Pourquoi Adstock? Pourquoi pas. Parce que l'un de leur fournisseur est Bercomac, une entreprise bien implantée chez nous avec laquelle le lien de confiance a fait la différence dans le choix du lieu par la compagnie. Si ce n'est pas ici, c'est en Ontario ou ailleurs au Canada. Peut-on se permettre de perdre une telle opportunité? Le centre d'assemblage et de distribution sera exclusif à Adstock pour tout le Canada. Aux États-Unis, il y en a six présentement.

Q- Est-ce une compagnie sûre car on ne la connaît pas?

R- Mahindra est une multinationale indienne bien implantée aux États-Unis. En fait de vente de tracteurs, ils sont tout près derrière John Deere et Kubota et sont les premiers dans le monde. À mon avis, pour compétitionner dans ce secteur, il faut avoir des reins solides. Mahindra est aussi dans d'autres sphères d'activités économiques et son objectif est de percer au Canada. Croyez-les, car ils vont tout faire pour y arriver. À préciser, ce sont des actionnaires de Bercomac qui fonderont et investiront pour implanter ce centre d'assemblage et de distribution à Adstock. La part de la municipalité et du Comité de promotion industrielle est de fournir le terrain, installer les infrastructures nécessaires et de contribuer au démarchage pour obtenir le financement.

Q- Où en est le dossier?

R- Il avance. Nous sommes à l'étape du montage financier. Tout comme la construction du motel #8, nos partenaires tels le Centre financier aux entreprises, la Société de développement économique de la région de Thetford et Développement économique Canada étudient le plan d'affaire et de quelle façon il peut être financé.

Q- Quel est le risque et l'implication de la municipalité?

R- La municipalité et le Comité de promotion industrielle iront de l'avant dans ce projet si le financement est garanti. Le contrat d'affaires est signé avec Mahindra, c'est-à-dire qu'elle garantit une quantité de tracteurs à assembler et à distribuer, l'offre de bail est sur la table, les chiffres financiers sont à l'étude auprès des partenaires. Ce qu'il en coûte actuellement à la municipalité pour obtenir ce projet est la cession du terrain au Comité de promotion

industrielle pour y construire le centre et l'engagement de faire les travaux de la rue, amener les infrastructures tels l'aqueduc et les égouts. Ce sont des travaux que nous ferions de toute manière comme dans toute nouvelle rue. Alors, le risque est bien calculé pour la municipalité car on ne veut pas que le contribuable écope à la fin. Moi comme vous, je suis un payeur de taxes et j'y accorde une importance.

Q- En terminant, les riverains ont l'impression de faire les frais du développement de la municipalité. Quels sont les bénéfices qu'ils tireront de tous ces projets et investissements.

R- Là, il faut faire attention à la démagogie. Il est vrai que les propriétaires riverains contribuent pour la moitié de l'assiette fiscale de la municipalité. Nous ne le nions pas. Nous en tenons compte dans le plan stratégique. Le conseil municipal a fait de la mise à jour des infrastructures routières autour des lacs l'une de ses priorités. Cela a débuté cette année et ce sera encore plus visible au cours des prochaines années. Ce plan inclut aussi les rangs et la campagne en milieu rural.

Pour les communautés riveraines, nous continuerons donc d'accentuer la priorité pour les chemins et l'environnement afin de préserver la qualité des plans d'eau et pour que les différents secteurs continuent aussi de se développer. C'est pourquoi nous opterons pour des incitatifs pour le développement domiciliaire partout sur le territoire, le tourisme et le plein air pour le secteur Saint-Daniel, le parc industriel pour le secteur Saint-Méthode, l'agriculture et le patrimoine pour le secteur Sacré-Cœur-de-Marie. On va être une municipalité forte si on travaille tous ensemble et que si on tient compte des besoins de tous les secteurs. Nous voulons travailler avec les gens sans qu'un secteur ne soit mis de côté. C'est la marque de commerce de ce conseil-ci et ce sont les valeurs et les principes que je défends comme maire, que tous aient leur place.

Merci monsieur le maire pour ces précisions. L'information facilite la compréhension des dossiers et permet de comprendre les raisons qui amènent le conseil à prendre certaines décisions. De plus, ça évite les malentendus et ça éloigne les rumeurs. À la prochaine !



UNE SUBVENTION AUX AÎNÉS QUI ONT SUBI UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE DE TAXES MUNICIPALES.

Pour les années de taxation municipale 2016 et suivantes, tout aîné peut avoir droit à une subvention qui vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales à payer à l'égard de sa résidence, à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci, s'il respecte les conditions d'admissibilité.

Conditions d'admissibilité

- sa résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue son lieu principal de résidence;

- il est responsable du paiement du compte de taxes municipales pour l'année en cours, relativement à cette résidence;
- au 31 décembre de l'année d'imposition précédente : il résidait au Québec, il avait 65 ans ou plus, il était propriétaire de sa résidence depuis au moins 15 années consécutives (la période de 15 ans peut inclure une période pendant laquelle son conjoint en a été propriétaire) et son revenu familial pour l'année d'imposition précédente est de 50 000 \$ ou moins.

Instructions à suivre pour demander la subvention

Si l'aîné est admissible, il peut demander la subvention. Pour ce faire, il doit:

- remplir le formulaire Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales (TP-1029.TM) [au préalable, l'aîné doit connaître notamment le montant de la subvention potentielle inscrit sur son compte de taxes municipales de l'année en cours ou sur le formulaire qu'un représentant de sa municipalité lui a transmis à cet effet];
- reporter le résultat inscrit à la ligne 43 du formulaire TP-1029.TM à la ligne 462 de sa déclaration de revenus pour l'année d'imposition précédente;
- joindre le formulaire TP-1029.TM dûment rempli à cette déclaration.

ÉLECTIONS MUNICIPALES À ADSTOCK - DISTRICT #5

En raison de la démission du conseiller Denis Marc Gagnon en décembre 2015, le poste de conseiller dans le district #5 est devenu vacant, ce qui obligera les électeurs de ce district à se nommer un nouveau représentant à la table du conseil municipal. Pour ce faire, le directeur général de la municipalité d'Adstock et président d'élection a déclenché le processus électoral.

La période de mise en candidature sera donc du 15 janvier 2016 au 29 janvier 2016, 16h30, heure du bureau municipal. Les candidats intéressés sont donc invités à remplir leur bulletin de mise en candidature et à le déposer au président d'élection dans les délais prescrits. Ceux-ci sont disponibles dès maintenant au bureau municipal pendant les heures normales d'ouverture du bureau.

Si le nombre de candidats justifie une élection, ce sont seulement les électeurs du district no 5 [principalement St-Daniel et Grand lac St-François] qui seront invités à voter pour leur représentant. La journée du vote par anticipation aura lieu le 21 février de 12h00 à 20h00 et le scrutin sera le 28 février 2016 de 10h00 à 20h00 au sous-sol de l'église St-Daniel. Nous vous fournirons dans notre édition de février les détails concernant le suivi de ce dossier.

Vœux 2016



92 Fortin Nord, Adstock
Québec, Canada
G0N 1S0



Toute l'équipe vous souhaite une Année remplie
d'amour auprès de ceux qui vous sont chers !

- L'équipe Bercomac



www.bercomac.com

GARAGE YVON LESSARD

1171, RANG 8 SUD, ADSTOCK, QC G0N 1S0

- RÉPARATION DE PNEUS DE TRACTEUR
- LESTAGE AU CALCIUM OU À L'AGRI-LIM
- VENTE DE PNEUS NEUFS
- INSTALLATION SUR ROUTE

BEAUCOUP DE
BONHEUR, DE
DOUCEUR ET DE
SÉRÉNITÉ POUR LA
NOUVELLE ANNÉE!

tél : 418 338-8007
cell : 418 334 2146
fax : 418 338 5113

Excavation Rodrigue et Fils Inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



André Rodrigue,
propriétaire



Aqueduc - égout - drainage - terrassement - creusement - nivelage
Vente et installation de fosses septiques - Marteau hydraulique

CAMION pour livraison de pierre, tuf, sable, terre et concassé
ESTIMATION GRATUITE

Nos meilleurs vœux de bonheur pour la Nouvelle Année!

40, rue Notre-Dame, Adstock Cell.: 418 334-6433
Tél.: 418 422-2089 • Tél. et téléc.: 418 422-2388



RE/MAX Accès

ANGELO
TESTA GUZZA, B.B.A.
courtier immobilier

418 332-3169

angelo.testa@remax-quebec.com
angelotestag.com



Bonne Année!
Votre satisfaction
fait ma confiance



Une excellente Année
2016 remplie de bonheur!

112 Rg 14 Adstock G0N1S0
Tél. : 418 422-5822
Télé. : 418 422-5850
sdse-adstock@tlb.sympatico.ca

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE D'ADSTOCK



Toute notre gratitude pour votre confiance.
Meilleurs vœux de bonheur pour la Nouvelle Année!

780, Boul. Frontenac Est
Thetford Mines, QC G6G 6H1

Tél.: 418 335-6222
Fax.: 418 335-6443

Une Nouvelle Année 2016 remplie de projets et de succès !

Toute l'équipe vous souhaite une très Bonne Année.
Que notre collaboration illumine cette Nouvelle Année d'une réussite partagée.

Les professionnels de la SDE région de Thetford possèdent
l'expertise pour vous accompagner dans vos projets

- Consultation, orientation & référence
- Assistance à la réalisation du plan d'affaires
- Recherche de financement (aides gouvernementales et privées)
- Aide financière aux entreprises
- Soutien à la recherche de sites d'implantation ou de relocalisation
- Accès à un réseau d'affaires

418 338-2188
sdregionthetford.com

SDE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION
DE THETFORD

235, Boulevard Frontenac Ouest | bureau 301 | Thetford Mines | Québec | G6G 6K2

VOEUX DE VOS ORGANISMES

Les Œuvres Communautaires (comptoir familial) vous souhaitent une année prospère de paix, de joie et de santé. Merci pour votre encouragement! Il nous fera plaisir de vous accueillir en 2016.

Au nom du conseil d'administration de l'Association des riverains du Grand lac Saint-François, je voudrais souhaiter à tous les riverains du GLSF une Bonne Année 2016 remplie de belles et bonnes choses et tout particulièrement de santé.
Roger Lamothe, président

Le Comité des Bénévoles et la Popote roulante de St-Méthode désirent souhaiter à tous les aînés et leur famille une année 2016 remplie de joie, d'amour et de santé.
Madeleine Nadeau, présidente (bénévoles) et Alice Roy, présidente (Popote)

Le Club FADOQ de St Daniel et votre EAL vous souhaitent une année 2016 remplie d'amour, de sérénité, de paix et de bonheur.

La direction du Club Amitié FADOQ de St-Méthode souhaite à ses membres et à leur famille une année 2016 remplie de joie, de tendresse, d'amitié et de santé.

Les Chevaliers de Colomb de St-Méthode Conseil 7425 vous souhaitent une année 2016 exceptionnelle avec beaucoup d'amour et de joie.

Les Fermières Sacré-Coeur-de-Marie profitent de ce début de l'An Nouveau pour souhaiter à ses membres et à leur famille une année 2016 pleine de bonheur et de santé.

À l'occasion de la Nouvelle Année, la direction des Fermières St-Méthode vous souhaite ses meilleurs vœux de bonheur, de paix et de sérénité et surtout plein d'amour dans vos cœurs!

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT par le soussigné,
directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:**

**AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 181-15 AMENDANT
LE PLAN D'URBANISME, RÈGLEMENT NUMÉRO 68-07**

1. Lors d'une séance tenue le 7 décembre 2015, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement de modification intitulé : Règlement numéro 181-15, amendant le plan d'urbanisme, règlement numéro 68-07.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 25 janvier 2016, à 19h00, à la salle municipale de l'édifice Bernardin-Hamann, sise au 24, rue Principale Ouest, Municipalité d'Adstock. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de ce projet de règlement découle des articles 109 et les suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui permettent à la municipalité de modifier son plan d'urbanisme. Ainsi, le plan d'urbanisme est amendé afin d'intégrer une orientation pour encadrer et assurer une implantation harmonieuse des grandes éoliennes sur le territoire de la Municipalité d'Adstock.
4. Le projet du règlement numéro 181-15 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 35, rue Principale Ouest, Municipalité d'Adstock, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse www.municipaliteadstock.qc.ca

**AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 182-15 AMENDANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE, RÈGLEMENT NUMÉRO 69-07**

1. Lors d'une séance tenue le 7 décembre 2015, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement de modification intitulé : Règlement de concordance numéro 182-15 amendant le règlement de zonage, règlement numéro 69-07.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 25 janvier 2016, à 19h00, à la salle municipale de l'édifice Bernardin-Hamann, sise au 24, rue Principale Ouest, Municipalité d'Adstock. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de ce projet de règlement découle de l'obligation prévue à l'article 110.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui exige que les municipalités adoptent un règlement de concordance pour que le règlement de zonage soit en conformité avec la modification du plan d'urbanisme. Ainsi, l'amendement au règlement de zonage contient les modifications suivantes :
 - a. Ajout de la terminologie relative aux éoliennes;
 - b. Intégration d'une nouvelle classe d'usage : Grandes éoliennes et poste de transformation électrique;
 - c. Ajout de cette nouvelle classe d'usage dans les zones

suivantes : zone agricole dynamique, zone agricole dynamique conditionnelle, zone agricole, zone agroforestière de type 1, zone agroforestière de type 2, zone forestière, zone forestière récréotouristique, et zone forestière limitée;

- d. Intégration de nouvelles normes relatives à l'implantation des éoliennes sur le territoire d'Adstock.
4. Le projet du règlement numéro 182-15 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 35, rue Principale Ouest, municipalité d'Adstock, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse www.municipaliteadstock.qc.ca

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL EN 2016

Conformément à l'article 148 du Code municipal, le conseil municipal doit établir, avant chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires. Les séances ordinaires débuteront à 19h30 aux jours et aux endroits indiqués ci-dessous.

MOIS	LUNDI	MARDI	LIEUX
Janvier	11		Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Février	1		Centre intergénérationnel, Sacré-Cœur-de-Marie
Mars	7		Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Avril	4		Centre intergénérationnel, Sacré-Cœur-de-Marie
Mai	2		Sous-sol église, Saint-Daniel
Juin	6		Centre des loisirs Sainte-Anne-du-Lac
Juillet	4		Sous-sol église, Saint-Daniel
Août	15		Centre des loisirs Sainte-Anne-du-Lac
Septembre		6	Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Octobre	3		Centre intergénérationnel, Sacré-Cœur-de-Marie
Novembre	7		Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Décembre	5		Centre intergénérationnel, Sacré-Cœur-de-Marie

**AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT
D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU BAS-
SIN DE TAXATION DU SECTEUR DESSERVI PAR LE RÉ-
SEAU D'AQUEDUC DES USAGERS DU LAC DU HUIT, SEC-
TEUR SAINTE-ANNE-DU-LAC, TEL QUE DÉCRIT EN
ANNEXE**

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015, le Conseil a adopté le règlement no 186-15, intitulé «Règlement d'emprunt aux fins d'autoriser et de rembourser

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT par le soussigné,
directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:**

(suite)

les dépenses engendrées par la construction d'une conduite d'alimentation d'eau potable pour les usagers du Lac du Huit, secteur Sainte-Anne-du-Lac». L'objet de ce règlement est d'autoriser ce Conseil à dépenser et à emprunter une somme n'excédant pas 1 600 000 \$, incluant les frais incidents, les taxes nettes et les imprévus pour acquitter le montant de la dépense.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du bassin de taxation du secteur desservi par le réseau d'aqueduc des usagers du Lac du Huit, secteur Sainte-Anne-du-Lac, tel que décrit en annexe, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom, doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou permis probatoire, passeport canadien, certificat de statut d'indien, carte d'identité des Forces Canadiennes.
3. Ce registre sera accessible de 9h00 à 19h00, le mardi, 12 janvier 2016, au bureau municipal situé au 35 rue Principale Ouest, Adstock.
4. Le nombre de demande requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 18 personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 12 janvier 2016, à 19h05, au bureau de la municipalité situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock.
6. Le règlement peut être consulté aux heures normales d'ouverture du bureau, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi, ledit bureau étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock. Le règlement peut être également consulté sur le site internet de la municipalité, dans la section appropriée, à l'adresse www.municipaliteadstock.qc.ca

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du bassin de taxation du secteur desservi par le réseau d'aqueduc des usagers du Lac-du-Huit, secteur Sainte-Anne-du-lac, tel que décrit en annexe :

1. Condition générale à remplir le 7 décembre 2015
Toute personne physique qui n'est pas frappée d'une incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit les conditions suivantes :
Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
Être soit :
 - domiciliée sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six (6) mois au Québec;
 - depuis au moins douze (12) mois soit :
 - propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un éta-

blissement d'entreprise au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, situé sur le territoire de la municipalité;

- copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.
2. Condition supplémentaire concernant les propriétaires uniques d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise
Avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription à la liste référendaire.
 3. Condition supplémentaire concernant les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise
Avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par le majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne devant être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité et lui donnant droit de signer le registre;
 4. Condition concernant les personnes morales situées sur le territoire de la municipalité
Avoir désigné au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique, majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

ANNEXE «E»

**RÉSEAU D'AQUEDUC SECTEUR SAINTE-ANNE-DU-LAC
BASSIN DE TAXATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 186-15
LISTE DES IMMEUBLES ASSUJETTIS**

RUES	ADRESSES D'IMMEUBLES
des Écureuils	356, 360, 366, 370, 380, 390, 396, 400, 404, 408
des Castors	414, 418, 422, 426, 428, 430, 432, 438, 440, 444, 448, 452, 456, 458, 460, 464, 468, 470, 472, 474, 476, 480, 484, 486, 488, 492, 496, 500, 504, 506, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 524, 526, 528, 532, 536, 540, 542, 544, 550, 554, 556, 558, 562, 566, 570, 572, 576
rang de la Chapelle	147
chemin du Lac	965, 967, 971
des Cèdres	118, 126, 134
des Renards	103, 111

**DONNÉ à ADSTOCK,
ce 8^e jour de décembre 2015.**



RÉDUIRE SA CONSOMMATION DE VIANDE, UN GESTE DURABLE?

JESSIE JACQUES

L'augmentation de la population mondiale rime nécessairement avec la croissance de la consommation de nourriture, dont celle d'une surconsommation de viande dans les pays dits développés qui a été multipliée par cinq depuis près de 50 ans. Consommer de la viande n'est pas en soi problématique, mais c'est la surconsommation actuelle et la manière de produire industriellement cette dernière qui pose problème. Ainsi, suite à une étude réalisée par le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) et l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) où la consommation de viande serait reliée à certains types de cancers, voici quelques raisons pouvant nous motiver à diminuer notre consommation quotidienne de viande.

Selon les prévisions de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), il sera nécessaire d'ici 2050 de doubler la production agricole pour suffire à la demande grandissante. Toutefois, pour produire un kilo de viande, il faut produire 7 kilos de céréales pour nourrir le bétail. Augmenter cette production, donc la surface des terres cultivées, engendrera inévitablement nombre de conséquences telles que la déforestation, les monocultures intensives, l'utilisation de pesticides, d'OGM, la destruction d'écosystèmes et la perte de biodiversité. Ce type d'élevage industriel a aussi des conséquences sur le réchauffement climatique en étant responsable de 15% des émissions annuelles de gaz à effet de serre dans le monde. La ressource en eau est aussi grandement convoitée, car il faut environ 5 000 litres d'eau pour produire 1 000 kcal d'aliments d'origine animale contre 1 000 si l'origine est végétale. (Magdelaine : 2015) Enfin, l'élevage industriel est aussi une source importante de pollution diffuse de l'eau par les déchets animaux, les antibiotiques, les hormones, les produits chimiques, les engrais, les pesticides et sans oublier les sédiments des pâturages érodés.

Certes, on ne peut le nier, mais les conditions d'élevage, de transport et d'abattage sont de moins en moins acceptables, où dans la majorité des cas, les animaux sont traités comme de la marchan-

dise et leur vie ne se résume qu'à produire de la viande à moindre coût et le plus rapidement possible. Ce ne sont pas tous les élevages, mais dans certains cas, les animaux sont élevés dans des bâtiments fermés, parqués en cage ou sur des caillebotis sans accès à l'extérieur. Ces conditions ont aussi un effet sur la qualité de la viande produite et consommée. Dotés d'une variabilité génétique très pauvre et soumis à une croissance très rapide, cela crée des conditions pour l'émergence et la propagation de nouveaux pathogènes, telles que la vache folle et la grippe aviaire. En ce qui a trait à notre santé, c'est la surconsommation de viande rouge, davantage celle étant transformée, qui nuit à notre santé. En effet, cette viande manipulée et transformée de multiples fois aurait pour effet d'augmenter la prévalence des affections suivantes : cancers (colon, prostate, intestin, rectum), maladies cardio-vasculaires, obésité, hypertension, ostéoporose, diabète de type 2, etc. De cette façon, jambon, bacon, saucisse, pepperoni, salami sont généralement fabriqués avec un ingrédient cancérigène, soit le nitrate de sodium utilisé principalement comme colorant afin de faire croire que la viande est fraîche. Le nitrate de sodium combiné avec les protéines de la viande a pour effet de créer des nitrosamines hautement cancérigènes.

Finalement, ce petit texte n'a pas comme prétention de vous faire stopper votre consommation de viande, mais davantage de vous renseigner des effets de sa surconsommation sur la santé et l'environnement. Enfin, il est possible de se nourrir autrement, par exemple en priorisant l'achat local, en encourageant les producteurs d'ici, en priorisant les aliments biologiques et en remplaçant les protéines de la viande par des légumineuses. Pour conclure, « notre alimentation n'est plus une affaire privée. Nos choix alimentaires sont aussi des choix politiques qui ont des impacts sur la vie de nombreuses personnes dans le monde, ainsi que sur l'environnement, la biodiversité et les climats. » (Losson et Hanne, 2015)

Références :

Losson, Christian et Isabelle Hanne

2015 « Treize raisons de lâcher le steak barbare », Libération [http://www.liberation.fr/societe/2015/03/06/treize-raisons-de-lacher-le-steak-barbare_1215727] (11 novembre 2015).

Magdelaine, Christophe

2015 « Manger autant de viande est une aberration pour l'environnement et la santé », Notre-planète.info [http://www.notreplanete.info/actualites/actu_2202_surconsommation_v viande.php] (11 novembre 2015).

LE JOUJOUTHÈQUE APPALACHES

La Joujouthèque Appalaches, un endroit accueillant, chaleureux, accessible et peu coûteux où il vous est possible d'emprunter de façon régulière une grande variété de jeux et de jouets.

Administré par le Centre pour jeunesse-emploi de Frontenac, la joujouthèque offre aux familles, garderies et autres la possibilité d'avoir des nouveaux jeux et jouets chaque mois!

Coûts d'abonnement pour l'année:
5,00\$ pour membre familial / 10,00\$ pour membre corporatif
3 jouets par personne, 3 semaines d'emprunt!!

Nous sommes situés au sous-sol du Centre de formation professionnelle Le Tremplin

578, rue Monfette Est,
Therford Mines (Qc) G6G 7G9
418 338-7800 poste 3177



HEURES D'OUVERTURE :

Mercredi : 14h00 - 18h00
Jouidi : 10h00 - 18h00
Vendredi : 10h00 - 11h00

Pour Informations :

418 338-7800
418 338-7800

418 338-0807 poste 3177
sj@cjafrentenac.com





DÎNER COMMUNAUTAIRE

L'équipe du Comité de bénévoles et de la Popote roulante (AAVA) a accueilli à la salle municipale, le 2 décembre, quelque 95 personnes à l'occasion du dîner communautaire annuel. Ce repas fut suivi d'un après-midi récréatif où les gens étaient invités à jouer au baseball-poches, au bingo ou aux cartes. Merci à toutes les personnes qui étaient présentes et à celles qui ont travaillé de près ou de loin à la réussite de cette activité. Nous nous retrouverons mercredi le 13 janvier pour votre après-midi de jeux. Bonne Année à tous!

MERCI!

Cette année encore, la Guignolée s'est avérée un grand succès pour les 50 bénévoles qui avaient à cœur d'aider les plus démunis de notre entourage. Avec la vie d'aujourd'hui, cela peut toucher chacun de nous. On réalise que souvent c'est un échange; un jour on a la générosité de donner et un jour, on a le besoin de recevoir.

Alors merci à tous les bénévoles qui se sont dévoués en cette journée de 5 décembre, aux Chevaliers de Colomb, aux Œuvres Communautaires et spécialement Lise Dubreuil et son mari Daniel qui nous ont accueillis encore une fois autour de leur merveilleux sapin illuminé. Merci pour les dons reçus par des gens d'ici pour des gens d'ici. Un montant de 1444.50\$ a été amassé pour compléter les paniers et pourra servir à des familles dans le besoin durant l'année. Bonne Année 2016!
L'Équipe d'animation locale





**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 6-7-13-14-20-21-27-28
MERCREDI DE 19H00 À 20H00 – JEUDI DE 14H00 À 15H00**

- 1** Nos meilleurs vœux pour une année 2016 remplie de bonnes choses !
- 4** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 5** [Mardi] 12h00 : dîner organisé par les bénévoles de l'**Action Volontaire** pour les aînés de 65 ans et plus. Arrivée vers 11h30, repas et activités en p.m. au Centre intergénérationnel.
- 6** [Mercredi] Retour de vacances - réouverture du bureau municipal
- 11** [Lundi] Cueillette des ordures – cueillette des sapins
19h30 : conseil municipal à l'édifice Bernardin-Hamann
- 12** [Mardi] 9h30-10h30 : Viactive au Centre intergénérationnel
- 13** [Mercredi] 13h00 : le **Comité des Bénévoles de St-Méthode** vous invite à la salle Bernardin-Hamann pour votre après-midi de jeux, (baseball-poches, cartes, bingo). Un léger goûter vous est servi. Profitez aussi de nos 2 principaux services: le Transport-accompagnement et la Popote roulante.
19h00 : les rendez-vous du mercredi au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac

PROCHAINE ÉDITION

**15 JANVIER DATE DE TOMBÉE POUR LES ARTICLES
DE L'ÉDITION DE FÉVRIER 2016**

INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

15

18

19

24

25

26

27

- [Lundi] Cueillette de la récupération
- [Mardi] 9h30-10h30 : Viactive au Centre intergénérationnel
- [Dimanche] 13h30 : le **Club Amitié FADOQ St-Méthode** vous invite à son après-midi de danse à l'édifice Bernardin-Hamann avec l'orchestre Raymond & Francine. Une collation vous sera servie. Bienvenue à tous! Info : Denise Dubreuil 418 422-2313.
- [Lundi] Cueillette des ordures
19h00: séance publique de consultation en rapport avec l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité à l'édifice Bernardin-Hamann.
- [Mardi] 9h30-10h30 : Viactive au Centre intergénérationnel
- [Mercredi] 13h00 : le **Club Amitié FADOQ** vous invite à son après-midi de jeux à l'édifice Bernardin-Hamann (baseball-poches, cartes, bingo) suivi d'un léger goûter. Info : Denise Dubreuil

À SURVEILLER!

Journées municipales de ski (5 mars et 13 mars)
Commémoration de la fondation de la municipalité (14 février)
Le Grand Prix de 3-skis (20 février)

En cette période des Fêtes !

Le Conseil municipal vous souhaite ses meilleurs vœux.

Profitez de cette période pour passer du temps avec vos proches et que la Nouvelle Année soit pour vous et les vôtres une source de joie, de santé et de prospérité!

Continuons ensemble à améliorer notre communauté!

Remerciement spécial à M. Denis-Marc Gagnon qui nous quitte pour de nouveaux défis, après 6 années passées à défendre avec vigueur et rigueur les dossiers de la municipalité et principalement ceux du district #5.

